

# Sommaire des réalisations et programmes nord-américains à l'appui de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques

Élaboré par  
Dr. Mario Yarto and  
Dr. Joanne O'Reilly

Juin, 2013

Citer comme suit :

CEC. 2013. *Sommaire des réalisations et programmes nord-américains à l'appui de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques*. Commission de coopération environnementale, Montréal, Canada, 15pp.

Le présent document a été établi par Dr. Mario Yarto and Dr. Joanne O'Reilly pour le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord. L'information qu'il contient ne reflète pas nécessairement les vues de la CCE, ni des gouvernements du Canada, du Mexique ou des États-Unis. Les auteurs sont les seules responsables des informations qui y figurent et des opinions qui y sont exprimées.

Le présent document peut être reproduit en tout ou en partie sans le consentement préalable du Secrétariat de la CCE, à condition que ce soit à des fins éducatives et non lucratives et que la source soit mentionnée. La CCE apprécierait néanmoins recevoir un exemplaire de toute publication ou de tout écrit inspiré du présent document.

Sauf indication contraire, le contenu de cette publication est protégé en vertu d'une licence Creative Common : Paternité – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification.



© Commission de coopération environnementale, 2013

#### **Renseignements sur la publication**

*Type de publication: Documents d'information/Résumé de rapport*

*Date de parution: octobre, 2013*

*Langue d'origine : anglais*

*Procédures d'examen et d'assurance de la qualité :*

*Révision finale par les Parties: juin, 2013*

QA12.22

*Available in English – Disponible en español*

Dépôt légal — *Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013*

Dépôt légal — *Bibliothèque et Archives Canada, 2013*

Renseignements supplémentaires:

#### **Commission de coopération environnementale**

393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200

Montreal (Quebec)

H2Y 1N9 Canada

t 514.350.4300 f 514.350.4314

info@cec.org / www.cec.org



## Préface

Depuis 1994, le Canada, le Mexique et les États-Unis unissent leurs efforts pour protéger l'environnement, notamment en faisant la promotion d'une gestion rationnelle des produits chimiques, sous les auspices de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord.

Le projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) fait de la CCE un carrefour d'information sur les produits chimiques et leur gestion, et une tribune où les trois pays peuvent entreprendre des initiatives à l'appui des objectifs et engagements internationaux. Le tableau inclus dans le présent rapport décrit les efforts faits par la CCE pour atteindre les objectifs de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC) : d'ici 2020, les produits chimiques seront produits et utilisés de manière à minimiser les effets néfastes importants sur la santé humaine et l'environnement. Dans le tableau, les activités de la CCE sont classées en fonction des 20 indicateurs de l'ASGIPC approuvés lors de la deuxième séance de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (CIGPC). Les indicateurs sont regroupés selon les cinq objectifs de l'ASGIPC : réduction des risques; savoir et information; gouvernance; renforcement des capacités et coopération technique; et trafic international illégal.

À l'échelle continentale, le Groupe de travail sur la GRPC de la CCE cible ses efforts sur les substances toxiques, persistantes et biocumulatives comme le DDT, le lindane et le chlordane, de même que sur les biphényles polychlorés (BPC), les produits ignifuges, les dioxines et furanes et le mercure. Le Groupe cherche également à améliorer la compatibilité et la comparabilité des bases de données de chaque pays sur les produits chimiques commerciaux, et a fourni un soutien technique au Mexique, pour lui permettre de créer son propre inventaire des produits chimiques. La CCE finance également des programmes de surveillance et d'évaluation environnementales dans les trois pays, qui produisent des données comparables en vue de dresser un tableau nord-américain des niveaux et des tendances de ces produits dans l'environnement. Le projet de Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RNARTP) de la CCE fait la promotion de l'accès du public aux données des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) et vise à améliorer la compréhension des sources et de la gestion des polluants qui suscitent des préoccupations communes. Par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur l'application et l'observation des lois, la CCE a lancé des projets visant à orienter la gestion écologiquement rationnelle et le suivi des importations et des exportations de déchets dangereux.

## Avancement relativement aux indicateurs régionaux de l'ASGIPC de l'ONU, Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

(tel qu'ils s'appliquent au Canada, au Mexique et aux États-Unis)\*

\*L'annexe du présent rapport fournit une orientation pour la collecte et/ou la surveillance de données régionales relatives à chacun des 20 indicateurs.

1. Réduction des risques		
	Indicateur	Efforts régionaux
1.	Mise en œuvre d'outils concertés de gestion des produits chimiques	<p>I. Les efforts se poursuivent en vue de la mise en œuvre de méthodes compatibles <a href="#">d'identification et de suivi des produits chimiques commerciaux en Amérique du Nord</a>. Des inventaires compatibles de produits chimiques faciliteront une gestion mieux coordonnée et plus efficace des risques que présentent les substances suscitant des préoccupations communes. Des progrès ont été réalisés quant à l'établissement d'un <a href="#">inventaire national des produits chimiques au Mexique</a>.</p> <p>II. Des stratégies coordonnées de gestion des risques visent à réduire l'exposition aux produits chimiques qui suscitent des préoccupations communes. Les initiatives ont surtout porté sur la création d'un inventaire et la communication d'information sur les polybromodiphényléthers (PBDE), les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène, le lindane et le mercure.</p> <p>III. Le Groupe de travail sur la GRPC a apporté son soutien à la création de <a href="#">sites de surveillance pour les dioxines/furanes et le mercure dans le cadre du Proname</a> au Mexique</p> <p>IV. Le Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (<a href="#">RNARTP</a>) regroupe les données des RRTP des gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis. Les données sont publiées dans le rapport <a href="#">À l'heure des comptes</a> et une base de données en ligne de la CCE (<a href="#">À l'heure des comptes en ligne</a>). Le projet de RNARTP a facilité la création du RRTP du Mexique. La coordination entre les programmes de RNARTP et des trois RRTP nationaux a donné lieu à une plus grande comparabilité et à une amélioration de la qualité des données déclarées.</p>
2.	Mécanismes d'examen des principales catégories de produits	<p>La CCE a pris des mesures considérables en vue de réduire le risque que présentent les produits chimiques suscitant un intérêt commun pour la santé humaine et l'environnement. Dans le cadre des initiatives liées au secteur prioritaire <a href="#">Des collectivités et des écosystèmes en santé</a>, le <a href="#">Groupe de travail sur la gestion rationnelle</a></p>

	chimiques	<p><a href="#">des produits chimiques</a> (GTGRPC) a entrepris des activités spécifiques.</p> <p>Des <a href="#">plans d'action régionaux nord-américains</a> (PARNA) relatifs à la surveillance et à l'évaluation environnementales, aux BPC, au DDT, au mercure, au lindane, ainsi qu'aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène, de même que des stratégies ciblées d'élaboration et de mise en œuvre de mesures de <b>réduction des risques</b> et de gestion des risques ont été élaborés.</p> <p>Des mesures de réduction des risques sont appliquées relativement aux produits chimiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• polybromodiphényléthers (PBDE)</li> <li>• dioxines/furanes/hexachlorobenzène (DFHCB)</li> <li>• lindane et autres isomères composant l'hexachlorocyclohexane</li> <li>• mercure</li> </ul>
3.	Accorde de gestion des déchets dangereux	<p>Par l'entremise de son <a href="#">Groupe de travail sur l'application et l'observation des lois</a>, la CCE a défini des projets visant à orienter la gestion écologiquement rationnelle et le suivi des importations et des exportations de déchets dangereux. Par exemple, on élabore actuellement un <a href="#">système de suivi électronique des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses</a>. Ce système permettra aux gouvernements d'échanger électroniquement les avis d'exportation et les consentements à l'importation.</p>
4.	Participation à des activités qui produisent des données de surveillance relatives à des substances prioritaires choisies qui ont un effet sur la santé humaine et l'environnement	<p>Le <a href="#">Comité permanent sur la surveillance et l'évaluation environnementales</a> a fourni une aide financière, un soutien technique et de la formation en vue d'améliorer la capacité du Mexique en matière de surveillance, de biosurveillance et d'évaluation environnementales, et pour faciliter le suivi de substances suscitant des préoccupations communes.</p> <p>En outre, on a mis l'accent sur l'intégration de l'assurance de la qualité aux processus de surveillance au Mexique, afin d'améliorer la fiabilité et la comparabilité des données produites par les sites de surveillance et les laboratoires mexicains.</p>
5.	Mécanismes d'établissement des priorités en matière de réduction des risques	<p>La CCE collabore avec divers intervenants en vue de déterminer les produits chimiques et les catégories de produits chimiques à inclure dans ses initiatives, y compris les <a href="#">plans d'action régionaux nord-américains</a> (PARNA) et les stratégies ciblées d'élaboration et de mise en œuvre de mesures de <a href="#">réduction des risques</a> et de gestion des risques (pour de plus amples renseignements sur les activités menées par le GTGRPC, voir l'indicateur 15.)</p>

2. Savoir et information		
	Indicateur	Efforts régionaux
6.	Information conformément aux normes internationales harmonisées	<i>S. O.</i>
7.	Stratégies spécifiques de communication d'information sur les risques que présentent les produits chimiques pour les groupes vulnérables	<p>La CCE soutient les efforts visant à améliorer la salubrité de l'environnement des collectivités vulnérables en Amérique du Nord.</p> <p>En s'appuyant sur les outils existants et l'information disponible sur les populations particulièrement vulnérables comme les enfants et les populations autochtones, on a lancé un projet de préparation d'un document-cadre décrivant les risques potentiels pour la santé et les mesures qui peuvent être prises par les particuliers et les décideurs.</p> <p>Dans le cadre d'un autre volet de ce projet, on informera le public sur <a href="#">les conditions de la qualité de l'air qui peuvent avoir un impact sur la santé humaine</a>. Le projet, qui vise plus particulièrement les populations autochtones de l'Alaska et d'autres communautés autochtones de l'Amérique du Nord, favorise une plus grande sensibilisation de tous les intervenants, y compris les collectivités les plus vulnérables, aux risques pour la salubrité de l'environnement, afin de faciliter les initiatives communautaires de réduction des risques associés à la pollution de l'environnement et à l'exposition à cette pollution.</p>
8.	Programmes de recherche	<i>S. O.</i>
9.	Sites Web qui fournissent de l'information aux intéressés	<p><a href="#">Commission de coopération environnementale</a></p> <p><a href="#">CCE-Participation du public et transparence</a></p> <p><a href="#">CCE-Des collectivités et des écosystèmes en santé</a></p> <p><a href="#">CCE-Polluants et santé : Un programme nord-américain de gestion des substances chimiques</a></p>
3. Gouvernance		
	Indicateur	Efforts régionaux
10.	Engagement relatif à la mise en œuvre de l'Approche stratégique	Par l'intermédiaire de la CCE, les trois pays de l'Amérique du Nord s'attachent à promouvoir la gestion rationnelle des produits chimiques depuis 1995, en facilitant la mise en œuvre régionale des priorités nationales et internationales, dont l'ASGIPC. Par exemple, le

	<p>Secrétariat de l'ASGIPC a été invité à participer à des assemblées publiques et à fournir de l'information sur la mise en œuvre de la Stratégie.</p> <p>Cet engagement tient toujours. Le Plan stratégique de la CCE pour 2010–2015 inclut une priorité relative à <a href="#">des collectivités et des écosystèmes en santé</a>, y compris un objectif stratégique visant à « améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques à l'échelle continentale », qui porte notamment sur des méthodes compatibles d'identification et de suivi des produits chimiques, la réduction des risques et la surveillance régionale.</p> <p>Par ailleurs, le GTGRPC de la CCE s'est doté d'un plan stratégique. Tous les trois ans, le GTGRPC présente un rapport au Conseil de la CCE pour faire état des progrès réalisés et obtenir une rétroaction sur les trois principaux secteurs d'activité interreliés décrits dans le plan stratégique. Ces trois secteurs sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Recourir à des approches compatibles afin d'identifier les produits chimiques vendus dans le commerce en Amérique du Nord;</li><li>2. Appliquer des stratégies de réduction des risques d'exposition des Nord-Américains et de leur milieu de vie aux substances chimiques suscitant des préoccupations communes;</li><li>3. Recourir à une méthode de surveillance continentale de la santé et de l'environnement afin d'appuyer les stratégies de réduction des risques, notamment en établissant des priorités, en utilisant des données comparables et en enregistrant les résultats.</li></ol>
--	---

11.	Mécanisme de coordination d'intervenants multiples	<p><a href="#">La participation du public et la transparence</a> sont des éléments clés du mandat de la CCE. Il existe des lignes directrices pour la communication d'information et les activités d'éducation et de consultation du public via les trois entités qui composent la CCE, à savoir le Secrétariat, le Conseil et le Comité consultatif public mixte.</p> <p>Le Groupe de travail sur la GRPC a organisé des réunions publiques, comme la Tribune de la CCE sur la gestion des produits chimiques (2012) et des ateliers techniques, où les personnes et groupes intéressés ont pu donner leur avis et commenter le programme de gestion des produits chimiques.</p>
12.	Mécanismes de mise en œuvre des priorités internationales en matière de produits chimiques	<p>La CCE prend des mesures, comme le prévoit l'<a href="#">Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement</a>. Les résultats pertinents ont été communiqués via d'autres tribunes internationales, dont les programmes de gestion des produits chimiques du PNUE, des ententes et conventions multilatérales relatives aux produits chimiques (p. ex., la Convention de Minamata sur le mercure et les conventions de Bâle, Stockholm et Rotterdam), et le Comité des produits chimiques de l'OCDE et son groupe de travail sur les pesticides.</p>
<b>4. Renforcement des capacités et coopération technique</b>		
	<b>Indicateur</b>	<b>Efforts régionaux</b>
13.	Fourniture de ressources (financières et en nature) pour faciliter le renforcement des capacités et la coopération technique avec d'autres pays	<p>La CCE ne fournit pas de ressources pour le renforcement des capacités et la coopération technique à l'extérieur de l'Amérique du Nord, mais, au fil des ans, de nombreux autres pays ont pu participer à des ateliers et des séances de formation animés ou financés par la CCE. Des pays d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud ont participé à des ateliers sur la GRPC portant sur les dioxines et furanes et l'hexachlorobenzène, le DDT et le mercure, et la CCE a fourni les services de spécialistes et offert une aide financière au Mexique pour le transfert d'information sur la lutte antiparasitaire sans DDT à des pays d'Afrique.</p>
14.	Détermination et priorisation des besoins en matière de renforcement des capacités de gestion rationnelle des produits chimiques	S. O.
15.	Participation aux activités de coopération	<p>Le projet relatif à la GRPC a été lancé en vertu d'une résolution du Conseil de la CCE adoptée en 1995 pour gérer les risques que présentent des produits chimiques suscitant des préoccupations</p>

	<p>régionale sur des questions relatives à la gestion rationnelle des produits chimiques</p>	<p>communes pour la santé humaine et l'environnement en Amérique du Nord. Le GTGRPC a été créé pour superviser le développement et la mise en œuvre de l'initiative.</p> <p>En 2011, la CCE a publié son <a href="#">Plan stratégique pour 2010 à 2015</a>, qui décrit trois priorités. La gestion rationnelle des produits chimiques est un objectif lié à la priorité « Des collectivités et des écosystèmes en santé ».</p> <p>Les principaux domaines d'activité sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Méthodes d'identification et de suivi des produits chimiques commerciaux en Amérique du Nord</a></li> <li>• <a href="#">Stratégies de réduction des risques d'exposition aux substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes</a></li> <li>• <a href="#">Surveillance et évaluation environnementales des substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes</a></li> </ul> <p>Avant 2006, le GTGRPC axait ses efforts sur l'élimination de l'utilisation de pesticides, notamment le chlordane et le DDT, en Amérique du Nord. Le PARNA relatif aux BPC portait essentiellement sur la restriction de l'utilisation des BPC dans les condensateurs et les transformateurs électriques existants et la promotion de l'entreposage adéquat des BPC en fin de vie.</p> <p>Les informations recueillies lors de la préparation du <a href="#">PARNA relatif au lindane et aux autres isomères de l'hexachlorocyclohexane</a> ont aidé le Mexique à dresser un profil du lindane à l'appui de son intégration à la Convention de Stockholm.</p> <p>Les activités du GTGRPC ont permis de réduire les émissions atmosphériques de mercure et de diminuer ou d'éliminer graduellement l'utilisation du mercure dans des produits et procédés en Amérique du Nord.</p> <p>Le GTGRPC a contribué à l'établissement d'inventaires de substances, à savoir dioxines/furanes/hexachlorobenzène (DFHCB) et mercure, pour faciliter la mise en œuvre de stratégies régionales de réduction des risques.</p> <p>Les efforts régionaux du GTGRPC ont également produit les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure compréhension des sources d'émission de dioxines et furanes et des voies d'exposition à ces substances en Amérique du Nord;</li> <li>• Ateliers de formation au Mexique sur l'évaluation des risques que présentent les DFHCB pour l'environnement et la santé humaine;</li> <li>• Réduction du mercure dans les hôpitaux de Mexico;</li> <li>• Finalisation d'un rapport sur le mercure dans les commerces au Mexique;</li> <li>• Achèvement d'un rapport sur le mercure dans le lac Zapotlán, au Mexique;</li> <li>• Réalisation d'études au Mexique pour évaluer les niveaux de</li> </ul>
--	--	---

		<p>lindane dans le lait de vache commercialisé et dans le sang humain;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier trilatéral sur la biosurveillance;</li> <li>• Inventaire préliminaire de PBDE au Mexique;</li> <li>• Achèvement de rapports sur la situation des BPC et du DDT en Amérique du Nord;</li> <li>• Élaboration de processus visant à améliorer la comparabilité des données de surveillance et des données sur les émissions;</li> <li>• Détermination de sites de surveillance repères et satellites dans le cadre du programme national de surveillance du Mexique;</li> <li>• Sensibilisation accrue des intervenants et plus grande diffusion des données relatives à la GRPC;</li> <li>• Réunions techniques sur la GRPC et ateliers sur le renforcement des capacités, avec la participation de représentants des secteurs public et privé, de chercheurs universitaires et d'ONG.</li> </ul>
16.	Programmes d'aide au développement, y compris en matière de gestion rationnelle des produits chimiques	S. O.
17.	Projets financés par le Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique	S. O.
18.	Projets de gestion rationnelle des produits chimiques financés par d'autres sources que le fonds du Programme de démarrage rapide	S. O.
<b>5. Trafic international illégal</b>		
	<b>Indicateur</b>	<b>Efforts régionaux</b>
19.	Mécanismes [officiels] visant à prévenir le trafic	<b>S. O.</b>

	illégal de produits chimiques toxiques, dangereux et strictement réglementés	
20.	Mécanismes [officiels] visant à prévenir le trafic illégal de déchets dangereux	<p>La CCE permet au Canada, au Mexique et aux États-Unis de faire partager leurs données et leur expertise dans le domaine de la coopération, dans le but de mettre fin au commerce international illégal de matières régies par les lois de l'environnement. Les domaines d'intérêt commun suivants sont examinés sous les auspices de la CCE : commerce de déchets électroniques, de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses, substances appauvrissant la couche d'ozone et moteurs qui ne respectent pas les normes d'émissions.</p> <p>En tant que membres du <a href="#">Groupe de travail sur l'application et l'observation des lois</a>, les organismes nationaux d'application des lois ont adopté des mesures proactives visant à anticiper, perturber, éliminer et décourager le commerce illicite de manière efficace et ciblée.</p>

## Annexe – Lignes directrices sur les indicateurs de l'ASGIPC de l'ONU

Le tableau qui suit fournit une orientation pour la collecte et/ou la surveillance de données régionales relativement aux 20 indicateurs.

	<b>Indicateur</b>	<b>Orientation préliminaire</b> <i>[L'orientation énoncée relativement à chaque indicateur doit être complétée en tenant compte des commentaires ci-après et de l'orientation globale incluse à l'annexe III, chapitre I, du rapport de la deuxième session de la Conférence internationale de la gestion des produits chimiques.]<sup>1</sup></i>
<b>Réduction des risques</b>		
1.	Nombre de pays (et d'organisations) qui utilisent des outils concertés de gestion des produits chimiques	<p><i>Les données recueillies doivent tenir compte de la mise en œuvre d'outils reconnus créés par les organisations qui participent au Programme interorganisations pour la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques, p. ex., le Code de conduite sur la distribution et l'utilisation de pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le guide d'orientation pour l'établissement de registres des rejets et des transferts de polluants et les programmes de gestion responsable des produits, créés par l'industrie. Les outils incluent également ceux qui sont utilisés pour la prévention de la pollution.</i></p> <p><i>Cet indicateur doit inclure les outils de détermination des produits chimiques utilisés dans le pays, comme des inventaires, des systèmes d'inscription des pesticides, les systèmes d'information des douanes, etc.</i></p> <p><i>Dans le cas des organisations non gouvernementales, l'indicateur doit également faciliter la présentation de rapports sur les inventaires propres à chaque organisation.</i></p> <p><i>Le guide d'orientation doit inclure une liste précise d'outils qui serviront à préparer des rapports, avec la possibilité de fournir d'autres informations sur d'autres outils donnés.</i></p>
2.	Nombre de pays (et d'organisations) dotés de mécanismes d'examen des principales catégories de produits chimiques	<p><i>Les pays et organisations pourraient présenter des rapports sur les mécanismes qu'ils utilisent pour examiner les catégories de produits chimiques qui ont été désignés prioritaires sur la base d'un processus national/organisationnel de priorisation.</i></p> <p><i>Les mécanismes suivants pourraient être inclus :</i></p>

<sup>1</sup> Reproduit et mis à jour par le Conseil international des associations chimiques. 2012. ICCA 2<sup>nd</sup> Update Report for the UN SAICM Implementation Indicators, août 2012. Voir < [http://www.icca-chem.org/ICCADocs/120805\\_FINAL%20APPROVED\\_2nd\\_Update\\_SAICM\\_Indicators.pdf](http://www.icca-chem.org/ICCADocs/120805_FINAL%20APPROVED_2nd_Update_SAICM_Indicators.pdf)>.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Législation</i></li> <li>• <i>Règlements</i></li> <li>• <i>Programmes</i></li> <li>• <i>Ententes</i></li> </ul>
3.	Nombre de pays (et d'organisations) qui ont adopté des dispositions relatives à la gestion des déchets dangereux	<p><i>L'information recueillie pourrait inclure des systèmes de gestion écologiquement rationnelle des déchets :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Inventaires des déchets</i></li> <li>• <i>Législation</i></li> <li>• <i>Politiques</i></li> <li>• <i>Régimes de permis</i></li> </ul>
4.	Nombre de pays (et d'organisations) participant à des activités qui produisent des données de surveillance de certaines substances prioritaires pour l'environnement et la santé humaine	<p><i>L'information recueillie doit tenir compte des efforts dans les domaines de l'environnement et de la biosurveillance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Surveillance environnementale</i></li> <li>• <i>Biosurveillance humaine</i></li> <li>• <i>Surveillance des cas d'empoisonnement humain</i></li> <li>• <i>Accidents chimiques</i></li> </ul> <p><i>Les pays et organisations sont encouragés à déclarer les données sur les polluants sélectionnés</i></p>
5.	Nombre de pays (et d'organisations) dotés de mécanismes de détermination des priorités relativement à la réduction des risques	<p><i>L'information recueillie doit tenir compte de ce qui suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Évaluations scientifiques</i></li> <li>• <i>Activités de gestion des risques et de prévention de la pollution</i></li> </ul>
<b>Savoir et information</b>		
6.	Nombre de pays (et d'organisations) qui fournissent de l'information conformément aux normes internationales harmonisées	<p><i>L'information recueillie doit tenir compte de ce qui suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mise en œuvre du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)</i></li> <li>• <i>Étiquetage conforme aux lignes directrices nationales et disponibilité de renseignements harmonisés sur les dangers</i></li> </ul> <p><i>Initiatives régionales (les rapports devraient être présentés par les organisations régionales)</i></p>
7.	Nombre de pays (et d'organisations) qui appliquent des stratégies précises pour communiquer aux groupes vulnérables les risques que présentent les produits chimiques	<p><i>L'information recueillie devrait inclure les processus de consultation et la formation visant les groupes vulnérables, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et les travailleurs migrants, et tenir compte des conditions sociales et économiques, dans la mesure du possible</i></p>
8.	Nombre de pays (et d'organisations) dotés de programmes de recherche	<p><i>L'information recueillie devrait inclure le type de recherche financée :</i></p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Évaluation de la santé humaine</i></li> <li>• <i>Évaluation environnementale</i></li> <li>• <i>Recherche de solutions moins dangereuses</i></li> <li>• <i>Recherche de moyens de production moins polluants</i></li> </ul>
9.	Nombre de pays (et d'organisations) ayant des sites Web qui fournissent de l'information aux intéressés	<i>L'information recueillie devrait inclure les sites Web qui fournissent de l'information pertinente</i>
<b>Gouvernance</b>		
10.	Nombre de pays (et d'organisations) qui se sont engagés à mettre en œuvre l'Approche stratégique	<i>La liste de mécanismes qui pourraient faire la démonstration de cet engagement devrait être incluse. Par exemple : plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique, politiques nationales, programmes, résolutions de conseils d'administration d'autres organes directeurs, etc.</i>
11.	Nombre de pays (et d'organisations) dotés d'un mécanisme de coordination d'intervenants multiples	<i>L'information recueillie devrait inclure les catégories d'intervenants : Travailleurs, secteur de la santé, secteur public, secteur privé, scientifiques, etc.</i>
12.	Nombre de pays (et d'organisations) dotés de mécanismes de mise en œuvre des grandes priorités internationales relatives aux produits chimiques	<i>L'information recueillie devrait inclure la liste des ententes multilatérales dans le domaine de l'environnement, ainsi que d'autres ententes régionales ou instruments internationaux</i>
<b>Renforcement des capacités et coopération technique</b>		
13.	Nombre de pays (et d'organisations) qui fournissent des ressources (financière et en nature) pour faciliter le renforcement des capacités et la coopération technique avec d'autres pays	<i>L'information recueillie devrait inclure l'assistance fournie aux pays en développement et aux pays dont l'économie est en transition</i>
14.	Nombre de pays (et d'organisations) qui ont déterminé et priorisé leurs besoins en matière de renforcement des capacités de gestion rationnelle des produits chimiques	<i>L'information recueillie devrait porter essentiellement sur les plans publiquement accessibles</i>
15.	Nombre de pays (et d'organisations) qui participent aux efforts de coopération régionale sur les questions relatives à la gestion rationnelle des produits chimiques	<i>L'information recueillie devrait inclure la coopération régionale relative à la réduction des risques, au savoir et à l'information, à la gouvernance, au renforcement des capacités et au trafic international illégal</i>

16.	Nombre de pays où les programmes d'aide au développement incluent la gestion rationnelle des produits chimiques	<i>Devrait inclure les réponses à des questions de type « oui ou non » des pays donateurs et des pays bénéficiaires</i>
17.	Nombre de pays (et d'organisations) qui mènent des projets financés par le Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide	<i>Nombre de projets et montant total de l'aide financière versée dans le cadre du Programme de démarrage rapide. Il est recommandé d'utiliser les données des rapports du conseil exécutif du Programme de démarrage rapide plutôt que de recueillir l'information auprès des pays</i>
18.	Nombre de pays (et d'organisations) qui mènent des projets de gestion rationnelle des produits chimiques financés par d'autres sources que le Programme de démarrage rapide	<i>L'information recueillie devrait inclure une liste des institutions qui financent les projets existants; devrait inclure les secteurs privé et à but non lucratif</i>
<b>Trafic international illégal</b>		
19.	Nombre de pays dotés de mécanismes officiels de prévention du trafic illégal de produits chimiques toxiques, dangereux et strictement réglementés	<i>L'information recueillie devrait inclure une liste des mécanismes, comme les lois, les règlements, les programmes, les permis, etc. Les gouvernements sont encouragés à déclarer le nombre de cas de trafic illégal et à fournir de l'information sur les problèmes observés dans l'application des mesures prévention du trafic international illégal</i>
20.	Nombre de pays dotés de mécanismes officiels de prévention du trafic illégal de déchets dangereux	<i>L'information recueillie devrait inclure une liste des mécanismes, comme les lois, les règlements, les programmes, les permis</i>